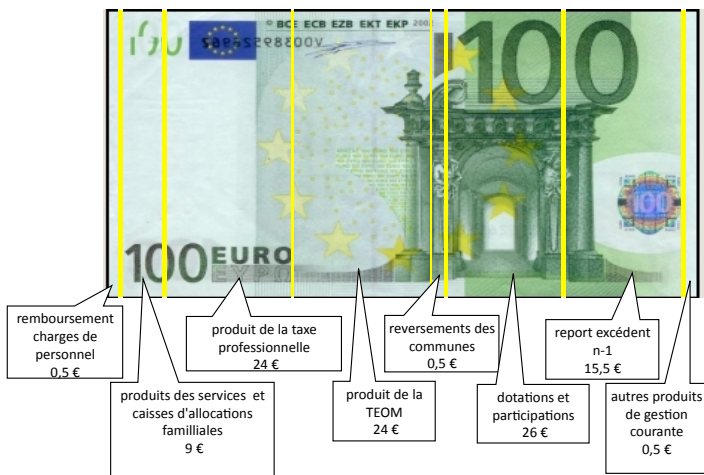




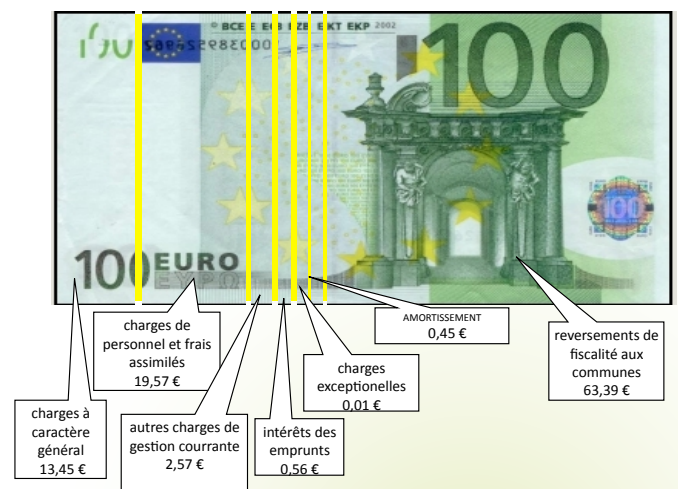
## Compte administratif 2009

Les charges de fonctionnement augmentent avec les transferts successifs de compétences à la CC4V. Ainsi en 2009, nous avons repris la gestion du transport scolaire à destination du collège Jean Moulin et du gymnase G. Pompidou de Nogent-le-Roi. Les recettes de fonctionnement proviennent des produits des services (Accueil de Loisirs, Ecole de Musique et de Danse, cartes de transport), du produit de la TP (Taxe Professionnelle), de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), des dotations de l'Etat et des participations du Département. Les dépenses d'investissement sont liées pour l'essentiel à la construction d'un Accueil de Loisirs sans hébergement, pour les enfants de 3 à 12 ans.

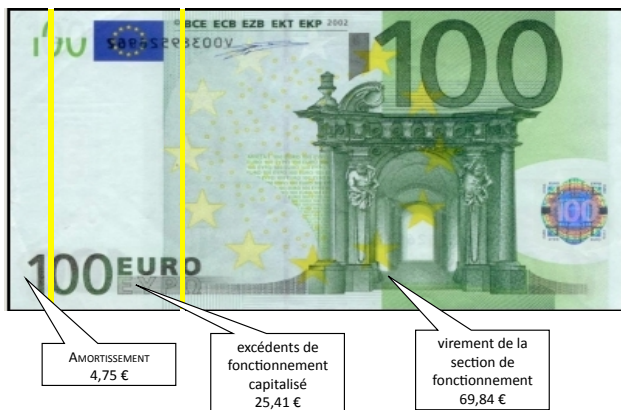
### Recettes de fonctionnement



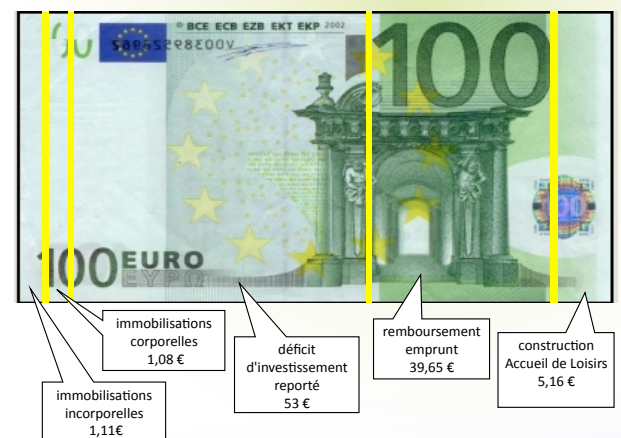
### Dépenses de fonctionnement



### Recettes d'investissement



### Dépenses d'investissement



## Décisions principales prises les 31 mars et 19 juin 2010

Vote :

- Des comptes de gestion et administratifs 2009
- Des budgets primitifs 2010 et Z.A. Faverolles, Z.I. du Poirier
- Des tarifs 2010/2011 de l'Ecole de Musique et de Danse, du transport scolaire, du P.R.I.J. (cartes, séjours été), de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et de la majoration appliquée aux familles extérieures à la CC4V (Petite Enfance)
- De mise en conformité du P.L.H. et du PASS Foncier
- De demandes de subventions pour la construction de l'Accueil de Loisirs de Nogent
- De conventions auprès de la SAFER (maîtrise foncière Z.A. du Poirier) et France TELECOM (déploiement NRA-ZO Saint-Lucien, Senantes et contrat de maintenance)
- Des règlements intérieurs ou de fonctionnement du P.R.I.J., Ecole de Musique et de Danse, Halte Garderie.